



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés à trouver une structure de stage pour les étudiants

Question écrite n° 14638

Texte de la question

M. Yannick Monnet attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les étudiants pour la recherche de stages obligatoires dans le cadre de leur formation. Dans le cadre de leur cursus, les étudiants de l'enseignement supérieur doivent parfois effectuer des stages obligatoires de plus de 8 semaines. S'ils ne trouvent pas de structures d'accueil, leur année d'étude n'est pas validée et les conséquences sont donc extrêmement lourdes pour les étudiants et leurs familles. Or, au-delà de 8 semaines de stage, le stagiaire doit être indemnisé. Cette contrepartie, pourtant faible, constitue souvent la raison principale invoquée par les structures d'accueil pour leur opposer un refus. Certaines structures d'accueil vont même jusqu'à proposer de « découper » le stage afin de passer sous le seuil des 8 semaines, obligeant les étudiants à chercher une deuxième structure d'accueil pour effectuer le reste de leur stage. Cette situation est une source de stress qui s'ajoute à celle du cursus scolaire et de l'enjeu de validation de l'année d'étude. Il lui demande ce qu'elle compte faire pour remédier à ce problème, qui pénalise fortement les étudiants et prive par la même occasion les structures accueillantes de l'apport réel que constitue pour elles l'accueil de stagiaires.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Monnet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14638

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 593

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)